

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021**

*Etabli en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales*

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le DOUZE du mois de AVRIL**, le Conseil Municipal de la Ville de Gray s'est réuni à 18h15, à la salle des Congrès, après convocations légales adressées aux conseillers municipaux le 6 avril 2021, sous la présidence de **Monsieur Christophe LAURENÇOT**, Maire.

Etaient présents : Ch. Laurençot, H. Naji, PH. Ghiles, M. Breton, V. Thomas, J. Collinet, M. Olivier-Paquis, A. Paufert, J-CL. Gulot, M. Vassilev, N. Caille, Ch. Devaux, I. Fouillot, C. Cuney, D. Bergelin, A. Noly, W. Seprey, J. Fournier, T. Tek, R. James, M. Vallée, A.M. Petrequin, Ch. Caze et Ch. Dureux.

Etaient représentés : J. Debellemanière a donné pouvoir à M. Vassilev, M-F Miallet a donné pouvoir à A. Paufert, Ch. Eusebio a donné pouvoir à H. Naji, M. Rousselet a donné pouvoir à N. Caille, M. Lomberger a donné pouvoir à W. Seprey.

Secrétaire de séance : A. NOLY conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **29. FINANCES – Taux de fiscalité 2021**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à **l'unanimité** des membres présents :

- **APPROUVE** le maintien des taux de fiscalité de 2021 au même niveau que 2020.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'état 1259.

### **30. FINANCES – Budget Général – Budget primitif 2021**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à **l'unanimité** des membres présents :

- **APPROUVE** le budget primitif 2021 du Budget Général en le votant chapitre par chapitre.

### **31. FINANCES – Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2020-01 « Création de l'école de musique et halle couverte » : Nouvelle répartition des crédits de paiement**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à **l'unanimité** des membres présents :

- **APPROUVE** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°2020-01 « Création école de musique et halle couverte ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints, à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement présentés dans le tableau ci-dessus.

### **32. FINANCES – Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2020-02 « Restauration de la Tour du Musée » : Modification du montant global de l'autorisation de programme et de la ventilation des crédits paiement**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à **l'unanimité** des membres présents

- **APPROUVE** la diminution du montant global de l'autorisation de programme n°2020-02 « Restauration de la Tour du Musée ».
- **APPROUVE** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°2020-02 « Restauration de la Tour du Musée ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints, à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement présentés dans le tableau ci-dessus.

### **33. FINANCES – Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2020-03 « Passage de l'éclairage public en LED » : Modification du montant global de l'autorisation de programme et de la ventilation des crédits paiement**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à **l'unanimité** des membres présents

- **APPROUVE** la diminution du montant global de l'autorisation de programme n°2020-03 « Passage de l'éclairage public en LED ».

- **APPROUVE** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°2020-03 « Passage de l'éclairage public en LED ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints, à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement présentés dans le tableau ci-dessus.

**34. FINANCES – Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2020-05 « Création d'une Maison France Service » : Nouvelle répartition des crédits de paiement**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

- **APPROUVE** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°2020-05 « Création d'une Maison France Service ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints, à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement présentés dans le tableau ci-dessus.

**35. FINANCES – Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2020-07 « Création d'un pôle éducatif Moïse Lévy » : Modification du montant global de l'autorisation de programme et de la ventilation des crédits paiement**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'augmentation du montant global de l'autorisation de programme n°2020-07 « Création d'un pôle éducatif Moïse Lévy ».
- **APPROUVE** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°2020-07 « Création d'un pôle éducatif Moïse Lévy ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints, à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement présentés dans le tableau ci-dessus.

**36. FINANCES – Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2020-09 « Réhabilitation de l'Ilot Tour de Grosse » : Modification du montant global de l'autorisation de programme et de la ventilation des crédits paiement**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

- **APPROUVE** l'augmentation du montant global de l'autorisation de programme n°2020-09 « Réhabilitation de l'Ilot Tour de Grosse ».
- **APPROUVE** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°2020-09 « Réhabilitation de l'Ilot Tour de Grosse ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints, à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement présentés dans le tableau ci-dessus.

**37. FINANCES – Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2020-31 « Restauration et remise en eau des fontaines » : Modification du montant global de l'autorisation de programme et de la ventilation des crédits paiement**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'augmentation du montant global de l'autorisation de programme n°2020-31 « Restauration et remise en eau des fontaines ».
- **APPROUVE** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°2020-31 « Restauration et remise en eau des fontaines ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints, à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement présentés dans le tableau ci-dessus.

**38. FINANCES – Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2020-32 « Aménagement de la Place Boichut » : Modification du montant global de l'autorisation de programme et de la ventilation des crédits paiement**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'augmentation du montant global de l'autorisation de programme n°2020-32 « Aménagement de la Place Boichut ».
- **APPROUVE** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°2020-32 « Aménagement de la Place Boichut ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints, à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement présentés dans le tableau ci-dessus.

**39. FINANCES – Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2020-33 « Aménagement des quais » : Modification du montant global de l'autorisation de programme et de la ventilation des crédits paiement**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la diminution du montant global de l'autorisation de programme n°2020-33 « Aménagement des quais ».
- **APPROUVE** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°2020-33 « Aménagement des quais ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints, à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement présentés dans le tableau ci-dessus.

**40. FINANCES – Création de l'Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2021-01 « Réhabilitation de l'école Prévert »**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'ouverture de l'Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2021-01 « Réhabilitation de l'école Prévert ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints, à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement présentés dans le tableau ci-dessus.

**41. FINANCES – Création de l'Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2021-02 « Rénovation des bâtiments municipaux »**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'ouverture de l'Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2021-02 « Rénovation des bâtiments municipaux ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints, à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement présentés dans le tableau ci-dessus.

**42. FINANCES – Création de l'Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2021-03 « Rénovation des logements communaux »**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'ouverture de l'Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2021-03 « Rénovation des logements communaux ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints, à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement présentés dans le tableau ci-dessus.

**43. FINANCES – Création de l'Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2021-04 « Création d'un parcours culturel »**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'ouverture de l'Autorisation de programme et Crédits de Paiement n°2021-04 « Création d'un parcours culturel ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints, à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement présentés dans le tableau ci-dessus.

#### **44. FINANCES – Rapport de suivi des observations de la Chambre Régionale des Comptes**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'**unanimité** des membres présents :

- **PREND ACTE** du rapport présentant les actions entreprises à la suite du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes présenté tel que joint à la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à communiquer à la Chambre régionale des comptes ledit rapport.

#### **45. FINANCES – Résiliation du bail emphytéotique entre la Ville de Gray et l'Association Haute-Saônoise pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'**unanimité** des membres présents :

- **APPROUVE** la résiliation du bail emphytéotique entre la Ville de Gray et l'Association Haute-Saônoise pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte concernant le lot 6 de la copropriété cadastrée AW 363.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints, à signer tout document relatif à ce dossier.

#### **46. FINANCES – Avis de la Commune sur la vente d'un pavillon situé 12 rue des Cités Jardins à Gray par Habitat 70**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'**unanimité** des membres présents :

- **EMET** un avis favorable à la vente d'un pavillon situé 12 rue des Cités Jardins à Gray par le bailleur Habitat 70.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints à signer tout document relatif à ce dossier.

#### **47. FINANCES – Projet de construction de quatre logements locatifs situés 4 rue de Verdun à Gray par Habitat 70**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'**unanimité** des membres présents :

- **APPROUVE** le principe de la démolition du bâtiment situé 4, rue de Verdun à Gray et la reconstruction d'un immeuble de 4 logements.
- **ALLOUE** une subvention à hauteur de 2 500 € par logements locatifs soit 10 000 €, selon le principe édicté par le Conseil Départemental.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints, à signer tout document relatif à cette affaire.

#### **48. RESSOURCES HUMAINES - Elections départementales 2021 – Préparation des documents de propagande**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'**unanimité** des membres présents :

- **APPROUVE** que la Commune de Gray en tant que bureau centralisateur des cantons organise localement le dispositif d'envoi et de distribution des documents de propagande des élections départementales 2021.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un adjoint à désigner un correspondant pour assurer le relais avec la commission départementale de propagande.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un adjoint à signer la convention réglant les modalités financières d'organisation de la propagande des élections départementales 2021 et tout document afférent à ce dossier.

**49. RESSOURCES HUMAINES - Recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – Modification de la délibération du 14/12/2020**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité** des membres présents :

- **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel en référence au grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques pour une période de 6 mois, allant du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2021, sur la base de l'indice brut 513 indice majoré 441 compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.
- **INSCRIT** les crédits correspondants au budget primitif.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un adjoint à signer tout document relatif à ce dossier.

**50. INGENIERIE – Création de jardins partagés**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité** des membres présents :

- **APPROUVE** la création des jardins partagés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions aux taux maximum auprès de l'Etat,
- **PRECISE** que la Ville de Gray s'engage à réaliser l'opération même si l'aide financière obtenue n'est pas à la hauteur demandée,
- **OUVRE** les crédits nécessaires au budget
- **S'ENGAGE** à intégrer les logos de l'Etat et du Plan de Relance sur tous les outils de communication pour cette opération.

**51. INGENIERIE – Autorisation de passage pour l'extension et l'aménagement du réseau concédé d'électricité situé sentier de Sonjour à GRAY-LA-VILLE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité** des membres présents :

- **APPROUVE** le passage pour l'extension et l'aménagement du réseau concédé d'électricité du Sentier Sonjour à Gray-la-Ville.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints à signer la convention relative aux travaux sus-désignés et tout document relatif à ce dossier.

Le Maire

*Christophe LAURENÇOT*